

---

Cependant, tout comme les petits pays souffrent davantage du protectionnisme que les grands, ils profitent plus d'une libéralisation des échanges. La raison en est simplement que l'élimination des barrières commerciales ouvre aux petits pays des marchés relativement plus importants auxquels ils n'auraient autrement pas accès. Les expériences antérieures de libéralisation des échanges, comme celle de la Communauté économique européenne et le Pacte canado-américain de l'automobile, en fournissent une preuve convainquante.

L'accord de libre-échange avec les États-Unis est également une étape importante vers l'objectif de libéralisation des échanges multilatéraux visés par le gouvernement. Étant donné que nous réalisons près des trois-quarts de notre commerce

avec les États-Unis, le libre-échange entre les deux pays assurera une grande partie des avantages globaux que le Canada peut attendre d'une libéralisation des échanges. L'accord canado-américain de libre-échange sera pour le reste du monde un signal en faveur de la libéralisation du commerce. Il devrait imprimer un nouvel élan à la série de négociations commerciales multilatérales en cours dans le cadre du GATT. L'accès amélioré du Canada à l'important marché des États-Unis renforcera aussi la capacité des entreprises canadiennes d'exploiter les possibilités qu'offrira la libéralisation future du commerce multilatéral.